UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE D'INDRE ET LOIRE

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin
Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00
udfo37@force-ouvriere.fr
http://37.force-ouvriere.org

Communiqué UD FO 37

RETRAITE DES AGENTS PUBLICS :

FORCE OUVRIERE DEFEND LE STATUT ET LES PENSIONS

Quelles sont les conséquences des contre-réformes de tous les gouvernements poursuivies par le gouvernement Macron ?

- Augmentation de la durée d'activité nécessaire à l'obtention d'une retraite complète de près de 15% passant ainsi de 37 ans et demi à 43 ans
- Passage à l'âge légal de 60 à 62 ans et de fait à 63 ans pour les retraites complémentaires ainsi que l'augmentation de la durée de cotisation

Conséquence : droit à une pension complète au-delà de 63 ans voire pas avant 67 ans.

FO a condamné l'augmentation du 1er janvier 2018 de la CSG de 1,7 point contre les salariés et agents de la fonction publique et contre les retraités.

FO REVENDIQUE :

- ✓ Le maintien du régime de retraite par répartition, du code des pensions civiles et militaires, de la CNRACL, de l'IRCANTEC et celui des ouvriers d'état (FSPOEIE)…
- ✓ Le maintien du calcul de la pension sur la base de 75% du traitement indiciaire détenu sur les 6 derniers mois.
- ✓ La suppression des systèmes décote/surcote.
- ✓ L'intégration des primes dans le traitement pour le calcul des droits à pension
- ✓ La garantie de pouvoir partir à 60 ans avec une retraite complète
- ✓ La pérennisation des pensions de réversion hors conditions de ressources
- ✓ Le retour aux avantages familiaux, (bonification et retraite anticipée) dans les conditions requises avant 2003 et leur extension aux 2 parents.
- ✓ Un départ anticipé avec bonification pour service actif et la reconnaissance des métiers insalubres et dangereux.
- ✓ Un minimum garanti basé sur le SMIC et la revalorisation du minimum des pensions.

- ✓ Le rétablissement du congé de fin d'activité (CFA) et d'une cessation progressive d'activité (CPA)

- ✓ Le retour de la validation des services de non-titulaires supprimée en 2013

FO DEFEND le régime particulier de retraite des agents publics, comme elle défend le statut : les deux étant étroitement liés. FO défend la retraite par répartition basée sur la solidarité intergénérationnelle.

FO S'OPPOSE à la réforme systémique envisagée par le gouvernement avec une retraite par points ou compte notionnels avec un régime unique.

Cette réforme n'est rien d'autre que le détricotage des droits collectifs. Elle ouvre la voie aux fonds de pension et à la paupérisation de centaines de milliers de retraités qui ne pourront pas payer les primes exigées.

Le combat contre la « réforme MACRON » est devant nous, c'est un combat majeur !

Il faut s'y préparer ! Il faut s'organiser !

Rejoignez FO et ses syndicats de la Fonction Publique d'Etat, Territoriale, Hospitalière.

Aux prochaines élections professionnelles, en décembre 2018, VOTEZ pour un syndicat qui revendique, un syndicat qui reste un syndicat.

VOTEZ POUR LES LISTES FORCE OUVRIERE !

FO LA FORCE SYNDICALE

37 UNION DÉPARTEMENTALE D'INDRE ET LOIRE

Meeting départemental FORCE OUVRIERE

Avec Pascal PAVAGEAU

Secrétaire Général de la Confédération FO

7 Novembre 2018 à partir de 15h00

Maison des syndicats à Saint Avertin

(18 rue de l'Oiselet, La Camusière)

Saint-Avertin, le 1er septembre 2018